

Stéphanie PERNOD

1ère Vice-présidente, déléguée à
l'économie, à la relocalisation et à la
préférence régionale

Réf. : S2310-05454

Le Conseil régional, le 19 octobre 2023

Madame la présidente,
Madame la conseillère régionale,
Messieurs les conseillers régionaux,

Je vous remercie pour le courrier adressé ce jour au président de Région relatif à l'article publié le 19 octobre sur les sites du groupe Radio France. Il contient de nombreuses erreurs et approximations, ce, malgré les éléments complets apportés par la Région dont les auteurs ont choisi de ne pas faire état. La présentation des faits relève d'une grande malhonnêteté intellectuelle. Pour votre information, nous demandons donc évidemment un droit de réponse pour rétablir les faits et dénonçons ces méthodes indignes.

Vous le savez, la Région dispose d'une représentation à Paris. C'est ce que nous avons mis en place à l'instar de grandes collectivités françaises, Régions, départements, métropoles.

Le travail d'un Président de Région ne se résume effectivement pas à sa présence dans son bureau à Lyon. Le travail passe évidemment par une présence sur le terrain dans la région, qui est très vaste, et également par des rendez-vous, notamment à Paris, destinés à défendre et promouvoir les dossiers de la région. A titre d'exemple, notre région a réussi à attirer l'année dernière la moitié des projets de relocalisation industrielle de France, (enquête CCI France commandée par le ministère de l'Industrie), ce qui suppose un travail patient de contacts pour promouvoir notre région et faire avancer nos grands dossiers. Quand le président rencontre Eric Trappier au sujet de Dassault, qui dispose d'une usine dans notre Région, c'est évidemment pour défendre l'intérêt régional. Quand le président rencontre Loïk le Floch Prigent au sujet du dossier complexe Titan Aviation, c'est là encore pour défendre l'intérêt de la Région.

Les auteurs de l'article semblent méconnaître la réalité du travail d'un président de Région: présence au salon de l'agriculture à Paris, suivi des dossiers de la Compagnie nationale du Rhône, déplacement à l'étranger, par exemple en Arménie, défense auprès des médias nationaux de la politique de la région, comme la politique culturelle en



mai, déplacement dans d'autres régions pour mettre en place des partenariats, présence au congrès de l'ARF, travaux communs avec l'Association des régions de France, rencontre avec les ministres comme les ministres de la Santé, de la Culture, des Transports mise en place de la candidature pour les Jeux Olympiques ... le travail ne s'arrête pas à la seule présence dans un bureau au siège de la Région.

Concernant les emplois de cabinet, nous souhaitons apporter les éclairages suivants : c'est un sujet sur lequel nous sommes exemplaires. La réglementation prévoit un seuil maximal de 21 collaborateurs de cabinet pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le choix a toujours été fait de rester très en deçà de ce seuil maximal. A ce jour, le cabinet compte 16 membres (au lieu de 21).

Il semble aujourd'hui déconnecté de s'interroger sur le lieu de l'activité pour tenter de tirer des conclusions d'organisation à l'heure où le travail n'a jamais été aussi nomade. A la Région comme dans toute organisation, vous n'ignorez pas que le télétravail s'est considérablement développé ces dernières années.

Enfin, il est du registre de l'évidence que la Région Auvergne-Rhône-Alpes, deuxième Région de France, dispose d'un point d'entrée à Paris pour ses relations économiques et institutionnelles. L'organisation centralisatrice du pays nécessite, pour la représentation de nos intérêts et le pilotage de nos dossiers, une présence au meilleur niveau. Le président doit d'ailleurs être accompagné par des collaborateurs pour ces différentes étapes.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième Région de France, première région industrielle. Paris demeure le centre politique, administratif et économique de notre pays. La présence de collaborateurs régionaux, encore une fois, à l'instar d'autres régions et collectivités, est nécessaire pour organiser et assurer le suivi des échanges avec les grands responsables économiques et institutionnels du pays.

A cet égard, un certain nombre de collaborateurs, de cabinet, des services administratifs, ou des agences, peuvent de manière permanente ou ponctuelle assurer leur activité dans les bureaux de Paris en fonction de leur mission.

Ces collaborateurs ont vocation à suivre dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou à Paris le président sur ses différentes activités liées à son mandat. Chacun dispose de champs d'intervention distinct : intervention sur tout domaine d'arbitrage, de pilotage et de conseil sur les politiques publiques régionales dans l'ensemble des réunions pilotées par le président, contacts avec la presse nationale, organisation et préparation des rencontres avec de grands acteurs institutionnels, médiatiques, économiques, assistance du président mais également pour l'un deux, la supervision du travail des conseillers techniques du cabinet dans la production de notes et dossiers destinés au président dans le cadre de l'exercice de son mandat régional. Il a également en charge la préparation de ses prises de parole en tant que président de Région. Il mène auprès du président de Région un travail très intense, dont la matérialité peut être aisément démontrée.

Enfin, s'agissant d'un agent, qui occupe le poste de responsable de coordination entre Régions de France et la région Auvergne-Rhône-Alpes, elle dépend de l'administration et est placée sous l'autorité de la direction générale des services. La Région

réfute fermement les allégations calomnieuses proférées à son endroit. La qualité de son travail et son implication ont toujours été saluées.

A son retour de congés maternité, le 18 janvier 2023, elle a malheureusement subi de fortes tensions managériales avec son nouveau N+1, le DGS, ce qui a abouti à une procédure de licenciement. Directeur général des services qui n'est pas resté très longtemps dans notre collectivité, confronté à des difficultés de gestion interne. Il est d'ailleurs assez vraisemblable que ces fausses informations, sur lesquelles se sont appuyés les journalistes, ne soient pas étrangères à cette situation.

Au-delà des cas personnels qui sont évoqués, cet article repose par ailleurs sur une série d'informations erronées : résidence du président, présence sur les organigrammes, situations individuelles...

Je puis vous assurer que la mise en cause du travail réalisé par les collaborateurs de notre Région est parfaitement insupportable. Nous ne resterons ainsi pas sans réaction et rétablirons sans mal les vérités occultées dans cet article et contesterons avec la plus grande vigueur les mensonges qui ont ainsi été colportés.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, Madame la conseillère régionale, Messieurs les conseillers régionaux, l'expression de mes salutations les meilleures.



Stéphanie PERNOD